

**Appel à projets conjoint ARS et Département de la Loire n° 2019-AJ-42
Création d'un accueil de jour pour personnes âgées
dans le département de la Loire**

**Commission d'information et de sélection du 24 septembre 2019
Avis de classement**

Trois projets ont été reçus au siège de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Loire.

Tous les projets ont été instruits et soumis à la commission d'information et de sélection.

Le classement est le suivant :

- 1- Centre de santé Infirmier (CSI) de Bourg-Argental
- 2- Centre hospitalier de Pélussin
- 3- Association la Pierre Angulaire

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de classement de la commission de sélection est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Loire.

Il est également mis en ligne sur les sites internet de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Loire.

Fait à Lyon, le 24 septembre 2019

Le responsable du pôle autonomie
de la délégation départementale de la Loire
l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Co-Président

Jérôme LACASSAGNE

La Vice-présidente du Conseil départemental
De la Loire

En charge de l'enfance, de l'action sociale
départementale et du logement

Co-Présidente

Solange BERLIER